

Conseil municipal de Culhat : séance du 10 février 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 février 2026 à 19 h 30, à la mairie de Culhat.

Présents – Gilles BERGAMI (Maire), Myriam DUPORGES (1^{ère} adjointe), Patrick GIRAUD (2^{ème} adjoint), Julie MONTBRIZON (3^{ème} adjointe), Stéphanie THIODAT, Roland DURIF, Marie MORGE, Cyril POTELLERET, Thierry BACHELLERIE, Pierre-Édouard CHERIN.

Absents excusés – Aline ROCHE (pouvoir à Myriam DUPORGES), Dominique CHAMPAGNOL (pouvoir à Gilles BERGAMI), Philippe BEAUVOIR, Rémi NOIZIER.

Absent – Julien POTELLERET (4^{ème} adjoint)

Signature de la feuille de présence en début de séance et constatation que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Patrick GIRAUD.

Les débats et décisions sont résumés ci-après.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2025

Décision : approbation par 11 voix pour et 1 voix contre

2. Demandes de subventions d'associations

Les 3 associations suivantes ont transmis leur demande de subventions pour l'année 2026 :

- Créaloisirs
- La Boule Culhatoise
- Le Comité des Fêtes.

Leurs dossiers répondent aux conditions requises pour l'octroi de subventions, d'un montant de 305€ par association.

Décision :

- Créaloisirs et La Boule Culhatoise : approbation à l'unanimité ;
- Le Comité des Fêtes : approbation par 11 voix pour et 1 abstention (Myriam Duporges est membre de ce comité et ne participe pas au vote).

3. Suppression d'emplois (voir avis CST du 27/01/26)

Il s'agit de la suppression « administrative » de 2 postes en contrepartie de la création de 2 postes pour changement de catégories.

Décision : approbation à l'unanimité

4. Dépenses investissement du 1er trimestre 2026

Dans l'attente du vote du budget 2026 (prévu fin avril 2026), le Conseil municipal doit autoriser les dépenses d'investissements du 1^{er} trimestre 2026 dans la limite de 25% des investissements budgétés

en 2025, soit $189\,289,32\text{€} \times 25\% = 47\,322,33\text{€}$. De fait les investissements identifiés à ce stade sur cette période sont de 4 400€.

Décision : approbation par 11 voix pour et 1 voix contre.

Questions diverses

- **Présentation des comptes 2025 de la commune** (par Patrick Giraud - document de synthèse préalablement transmis aux élus). L'exercice 2025 a enregistré de meilleurs résultats que ceux budgétés, se traduisant par un solde de trésorerie de 88K€ en fin d'année.

Gilles Bergami rappelle que cette séance est la dernière de la mandature. Il remercie les élus pour leur implication dans les activités de la commune et leur participation fidèle aux travaux du Conseil municipal.